

LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM

N°98



**Joyeux Noël et
Bonnes fêtes**

cora Dorlisheim

ALNATURA

Exclusif
jusqu'à
400 PRODUITS BIO
POUR TOUTE LA FAMILLE

coradrive.fr

> + de 40 000 références
> Même prix qu'en magasin
> Service gratuit

N°1 du CHOIX
RAPIDITE
ECONOMIES

COMPTEZ SUR NOUS

EUROVIA
VINCI

Eurovia Alsace-Lorraine - Agence de Molsheim
13 route industrielle de la Hardt - CS
67129 Molsheim cedex
T/ 03 88 47 99 19 - molsheim@eurovia.com
www.eurovia.fr

shiva
On a tous besoin d'attention.

Ménage
Repassage
Grand nettoyage
Résidence secondaire
Ménage aux aînés

À Molsheim × 2, rue du Maréchal Foch
03 67 34 10 15 × shiva.fr

TOP CLEAN - RCS Saverne 888 384 526

Au sommaire

EVENEMENT

Illuminations de Molsheim

Pleins feux sur Noël	Pages	4 et 5
Les 50 ans de la disparition du Général De Gaulle et l'Alsace	Pages	6 et 7

VIE LOCALE

Concours Mobilier National - salon Murat

Julien Roos :		
Un Molshémien à l'Élysée	Pages	8 et 9
Païement de proximité		
Deux buralistes agréés à Molsheim	Page	10

HISTOIRE

Une BD historique sur Molsheim

La Cour des Maléfices	Page	11
Molsheim : 1200 ans d'histoire		
Les ouvrages défensifs de Molsheim au Moyen Âge	Pages	12 et 13

ENVIRONNEMENT

Plan vert de Molsheim

S'inscrire dans une démarche volontaire	Pages	14 et 15
---	-------	----------

EDUCATION

Animation jeunes

Sous les feux de la rampe...	Page	16
------------------------------	------	----

SPORT

Label Ville active et sportive

Molsheim décroche deux lauriers	Page	17
---------------------------------	------	----

COMMERCE

Plateforme "molsheim.nosboutiques.shop"

Consommer local c'est possible	Page	18
Redynamisation du commerce local		
Achetons à Molsheim, c'est essentiel !	Page	18

VIVRE ENSEMBLE

Règles du bien vivre ensemble

Adopter les bons réflexes	Page	19
---------------------------	------	----

SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux	Pages	20 et 21
--------------------------	-------	----------

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes	Page	22
--------------	------	----

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc	Page	23
-----------------------	------	----

En couverture, la Voiture noire sur la place de l'Hôtel de Ville de Molsheim Photo Bugatti SAS - Stéphane Heiligenstein

Directeur de la publication	: Laurent Furst
Comité de rédaction	: Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange
Relecture	: Annette Krieger, Chantal Jeanpert, Renée Serrats et Valérie Viennot
Coordination, et mise en page	: Régine Sérange
Photos	: Mairie de Molsheim, Bugatti SAS et documents remis
Publicité & impression	: Bucerep Imprimerie



Bonnes fêtes à tous

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Nous sommes désormais dans la dernière ligne droite de l'année 2020, nous devrions tous être heureux, prêts à fêter Noël et Nouvel An. Au regard du contexte actuel je n'ai qu'un vœu à formuler : que chacune et chacun de nos concitoyens puissent aborder cette période le plus sereinement et tranquillement possible.

En cet instant, j'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés au cours de l'année, aux malades qui souffrent, que ce soit de la Covid-19 ou de toute autre affection.

Comment ne pas penser aussi à celles et ceux qui sont touchés de plein fouet par les dégâts de la crise économique ? Oui, la pauvreté progresse dans notre pays, elle concerne désormais 10 millions de citoyens sur 67 millions. Notre Ville n'est pas épargnée.

Certaines entreprises, leurs salariés, une partie de nos artisans, tous nos commerçants, restaurateurs et viticulteurs vivent un véritable drame économique. Pour un nombre significatif de Molshémiens, la période que nous traversons est particulièrement difficile. Je leur souhaite simplement force et courage pour dépasser ces temps douloureux.

Nous savons désormais que l'horizon se dégage, grâce à un effort de recherche d'une intensité et d'une rapidité exceptionnelles. Pour autant, restons lucides, la plus grande vigilance reste de mise au moins jusqu'au printemps prochain. Alors soyons solidaires, restons prudents et partageons un temps de paix plus essentiel que jamais.

Joyeux Noël et belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire,
Laurent Furst



N.B. : C'est une belle surprise que Bugatti SAS a réservée à la Ville de Molsheim en lui proposant d'exposer un modèle de la prestigieuse marque sur la place de l'Hôtel de Ville. Il s'agit de la Chiron noire sportive en hommage à la "Voiture Noire" de Jean Bugatti qui avait créé à l'époque une Type 57 SC Atlantic spéciale - la voiture la plus célèbre et la plus belle au monde...
La Chiron restera en place jusqu'à début mars 2021.



Les agents des Services techniques (de g. à d. Lucas Klock (stagiaire en formation professionnelle), Frédéric Declerck, Emmanuel Beutel, Nicolas Wurtz, Lucas Fuchs ainsi que Gabriel Kratz et Yvan Scharzweber dans la nacelle) ont débuté les installations dès la mi-octobre. La décoration du sapin nécessite à elle seule deux semaines !

Illuminations de Molsheim

Pleins feux sur Noël

Malgré la crise sanitaire, la Ville de Molsheim a souhaité fêter Noël. Des efforts ont été consentis pour habiller les entrées et les quartiers de la cité Bugatti de lumières. Depuis la mi-octobre, les agents des Services techniques ainsi que des prestataires extérieurs ont enclenché le compte à rebours pour offrir à tous les Molshémiens le Noël lumineux de leurs rêves !

Ho, ho, ho, la Ville de Molsheim a revêtu ses plus beaux atours à l'approche des fêtes de fin d'année. Et même si la crise sanitaire a entraîné l'annulation en cascade des animations, des marchés et des expositions, la magie de Noël opère malgré tout. Les vitrines et les maisons sont décorées et dès la nuit tombée, les quartiers et les rues s'illuminent pour souligner les innombrables richesses architecturales. Certes, la cité Bugatti a dressé son beau sapin, roi de la forêt du Donon,

qui du haut de ses 17 mètres, surplombe la place de l'Hôtel de Ville. Revêtu d'étoiles et de boules rouges et dorées, il s'illumine dès la nuit tombée grâce à ses 1 300 m de guirlandes lumineuses. A ses pieds, un cheminement emmène les plus téméraires vers une forêt de résineux qui abrite l'atelier du père Noël et la crèche de la Nativité. Mais les autres quartiers ont également été mis en lumière par l'équipe des services techniques emmenée par Gabriel Kratz et Frédéric Declerck et

composée d'Yvan Schwarzweber et de Nicolas Wurtz pour la partie électrique et de Lucas Fuchs et d'Emmanuel Beutel pour la partie décoration. Ainsi les entrées Nord et Sud, les quartiers des Prés, du Stierkopf ont, entre autres, été agrémentés de sujets lumineux équipés d'ampoules à led qui ont l'avantage de participer à la magie de Noël tout en étant moins gourmandes en énergie et plus durables dans le temps.

Régine Sérange



Train d'atterrissage, rue de la Commanderie



Quartier des Prés, rue d'Alsace



Rue de Saverne, entrée de ville



Quartier du Stierkopf, rue du G^{ral} Laude



Route de Dachstein, près de la gare



Rond-point route de Dachstein

Les 50 ans de la disparition du Général

De Gaulle et l'Alsace

Président de la République de 1959 à 1969, Charles de Gaulle (1890-1970) demeure une figure incontournable de la politique française, à droite comme à gauche. Il était aussi très attaché à l'Alsace, qu'il contribua à défendre aux heures les plus sombres de son histoire (hiver 1944-1945).



22.11.1959 : Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, près de 6000 personnes assistent au discours du Président de la République.

la Grande-Bretagne. Il y organise les Forces françaises libres tout en cherchant à coordonner les actions clandestines sur le sol français. En 1943, ses efforts aboutissent à la création du Conseil national de la Résistance. Grâce à lui, la "Résistance intérieure des Alsaciens" s'organise à la ville, à la campagne et dans les Hautes-Vosges, redonnant espoir à tous ceux qui refusent de se soumettre aux exactions du Troisième Reich et de ses serviteurs.

1947 : la fondation du RPF

Après le débarquement en Normandie et la libération de Paris (août 1944), De Gaulle s'impose comme chef politique du Gouvernement provisoire en rétablissant l'autorité du pouvoir central. Sur le plan militaire, il fait reconstituer l'Armée française pour participer aux combats de la libération, aux côtés des Anglo-Américains.

Hélas, fin 1944, le haut commandement allié décide subitement que la "poche de Strasbourg" est trop difficile à défendre et que les troupes américaines doivent se retirer à l'abri des Vosges, en laissant la plaine d'Alsace ouverte aux Allemands ! Sur ordre du général de Gaulle, les armées françaises prennent immédiatement le relais en évitant probablement aux Alsaciens d'inévitables et terribles représailles : ils ne l'oublieront jamais... Craignant un retour des pratiques de la III^e République, le Général

Tout le monde (ou presque) connaît l'homme du 18-Juin, dont la popularité est sans équivalent dans l'Histoire, au point que la plupart de nos communes ont une artère principale à son nom. En revanche, peu de personnes se souviennent du séjour du colonel De Gaulle à Wangenbourg durant la "drôle de guerre" (entre septembre 1939 et mai 1940), alors qu'il commandait le 507^e

régiment de chars de combat de la V^e Armée. Lors de l'offensive allemande, Charles de Gaulle est toujours colonel, à la tête de la plus puissante des unités blindées – l'une des seules qui parvint à repousser momentanément les troupes ennemies – mais cela n'empêche pas la défaite rapide de l'Armée française. Promu général de brigade, De Gaulle gagne Londres le 17 juin 1940, pour continuer le combat aux côtés de

abandonne le pouvoir (1946), fonde le Rassemblement du Peuple français (1947), puis se retire de la vie politique (1953). Revenu aux affaires à la suite des événements d'Algérie, il fait approuver par référendum une nouvelle constitution et est élu Président de la République en décembre 1958. Succédant à René Coty (1882-1962), il entre en fonction le 8 janvier 1959 avec, pour urgences absolues, le redressement économique de la France et, surtout, la guerre d'Algérie.

Un passage à Molsheim le 22 novembre 1959

Mais le nouveau chef de l'État n'oublie pas celles et ceux qui lui ont permis d'accéder au pouvoir, en particulier les Alsaciens, qui lui vouent une reconnaissance éternelle pour son rôle actif dans la libération de leur territoire. C'est la raison pour laquelle, dès l'automne 1959, De Gaulle se rend en Alsace pour un voyage de quatre jours, à la rencontre de 82 communes : son long périple commence à Belfort (jeudi 19 nov.) et se termine à Molsheim (dimanche 22 nov.), ultime étape de ce périple, où il prend la parole pour la 17^e et dernière fois, avant de regagner la capitale.

Réélu en 1965 à la Présidence de la République, le Général démissionne le 28 avril 1969, au lendemain du référendum qui rejetait un projet de régionalisation et une réforme du Sénat. Sa mort le 9 novembre 1970, dans sa résidence de Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne), résonna comme un coup de tonnerre et poussa spontanément de très nombreux Alsaciens à venir assister à ses obsèques ou à se recueillir sur sa tombe.

Grégory OSWALD



22.11.1959 : Le député-maire Henri Meck accueille à Molsheim le nouveau Président de la République.



22.11.1959 : Charles de Gaulle est reçu à la mairie par le député-maire en présence de ses deux adjoints et du Dr Louis Hickel.

Concours Mobilier National - salon Murat

Julien Roos : un Molshémien à l'Élysée !

Le 8 septembre 2020, le Molshémien Julien Roos, étudiant en design, a décroché le premier prix Mobilier National - Jeune création 2020, pour l'aménagement de la salle du Conseil des ministres au Palais de l'Élysée. Avec trois autres camarades, il a imaginé le futur mobilier du salon Murat qui devrait être installé avant les prochaines élections présidentielles.

Le Molshémien : Bonjour Julien. Pouvez-vous vous présenter ?

Julien Roos : Je vais avoir 23 ans le 13 janvier prochain. Mes parents se sont installés à Molsheim lorsque j'avais un an. Scolarisé à l'école maternelle du Centre, puis à l'école élémentaire des Tilleuls, j'ai poursuivi mon enseignement au collège Rembrandt Bugatti puis au lycée Henri Meck, où j'ai décroché un baccalauréat scientifique, option arts plastiques.

L.M. : Avez-vous des hobbies, une passion ?

J.R. : Grâce à mes parents, j'ai été sensibilisé très tôt à la culture, aux documentaires historiques, aux arts et particulièrement à la musique. J'éprouve également une curiosité pour les sciences, la nature, les nouvelles technologies et les découvertes spatiales notamment.

L.M. : Pourquoi avoir choisi des études en arts appliqués ?

J.R. : Je dessine et conçois depuis mon plus jeune âge. Poursuivre des études dans le domaine des arts et de la création a donc été comme une évidence. Après mon baccalauréat, j'ai suivi une classe préparatoire d'arts appliqués au lycée Le Corbusier à Illkirch. Cette expérience m'a conforté dans mon choix de devenir designer produits. J'ai ainsi intégré l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'arts (Ensaama – Olivier de Serres dans le 15^e arrondissement à Paris), spécialisée dans ce domaine. Titulaire d'un BTS, j'y poursuis actuellement un cursus pour obtenir un diplôme supérieur en arts appliqués.

L.M. : Comment avez-vous été amené à participer au concours pour lequel vous avez été récompensé ?

J.R. : Ce concours inédit est issu de la collaboration entre le campus des métiers d'art & de design et le Mobilier National, institution chargée de préserver et de créer le mobilier historique des bâtiments officiels de la République française. Cinq écoles parisiennes de design avaient été sélectionnées, dont la mienne. Concourir pour la création du futur mobilier du Conseil des ministres au Palais de l'Élysée : quelle chance !



Avec trois autres collègues, le Molshémien Julien Roos a décroché le Graal ! (Documents remis).

L.M. : Quel rôle avez-vous joué au sein du quatuor lauréat ?

J.R. : Avec mes coéquipiers, j'ai participé à la conception de l'ensemble du mobilier, regroupant une table modulable, des fauteuils, des chaises, des consoles, un casier à téléphones, et des luminaires. J'ai, notamment, été chargé de réaliser l'intégralité des modélisations, des maquettes en impression 3D, et des visuels d'intégration.

L.M. : Comment s'est déroulée la cérémonie officielle de remise ?

J.R. : La cérémonie s'est déroulée le 8 septembre à la galerie des Gobelins, sur le site historique du Mobilier national et des Manufactures nationales de tapis et

tapisseries en présence notamment de Brigitte Macron. Nous avons ressenti une grande fierté lorsque nous étions sur l'estrade. La première Dame nous a tous chaleureusement félicités et a souligné le professionnalisme dont nous avons fait preuve tout au long du projet. Ses compliments nous ont, bien sûr, beaucoup touchés.

L.M. : Pensez-vous vous asseoir à la table du salon Murat que vous avez imaginée et dessinée ?

J.R. : Je l'espère bien ! Cela serait l'aboutissement d'un long travail. Pour l'instant j'ai déjà eu l'opportunité de tester les maquettes de la chaise et du fauteuil afin d'en optimiser le confort et la forme finale. Le projet est actuellement en cours de maquettage et de prototypage. On ne peut donc dire à l'avance quand la nouvelle table prendra place au palais de l'Élysée pour accueillir les ministres. On sait cependant qu'elle devrait être installée avant les prochaines élections présidentielles.

L.M. : Retournez-vous souvent à Molsheim et quel est votre élément du patrimoine molshémien préféré ?

J.R. : J'adore ma région et j'essaie donc de profiter au maximum de mes retours pour faire le plein d'histoire, de culture et de gastronomie alsaciennes.

Ce que j'apprécie tout particulièrement à Molsheim, c'est l'attachement de la ville à son patrimoine. J'ai ainsi eu la chance de pouvoir assister, *in extremis*, à la toute dernière représentation du son et lumières projeté cet été. Habitant depuis l'enfance dans une ancienne maison située près de l'église des Jésuites, j'ai grandi au son des cloches de cet édifice auquel je suis donc tout naturellement attaché. Les autres héritages du patrimoine molshémien suscitent également tout mon intérêt.

L.M. : Où vous imaginez-vous d'ici 10 ans ?

J.R. : On verra bien où l'avenir me mènera ! D'ici là je compte terminer mes études par une année de master en stratégies du design avant de me lancer dans la vie active et professionnelle.

J'espère intégrer une ou des agences de designers, afin de gagner en expériences, en rencontres et en opportunités, avant de créer un jour mon propre studio. Mais je compte avant tout m'épanouir en prônant un design au service de notre patrimoine.

Propos recueillis par Régine Sérange



Entièrement modulable et connecté, le projet "Medulla", conçu en bois, métal, et béton fibré, sera fabriqué à l'atelier de recherche et de création du Mobilier national. Il devrait intégrer le salon Murat en 2022 avant les prochaines élections présidentielles.

Païement de proximité

Deux buralistes agréés à Molsheim

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler ses impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) Les buralistes partenaires acceptent les paiements en espèces jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Le Centre des finances publiques de Molsheim accueille le public uniquement sur rendez-vous, les lundi, mardi et jeudi sachant que la caisse n'est ouverte qu'en matinée de 8 h 30 à 12 h. Par ailleurs, seul le paiement par carte bancaire est accepté. Depuis fin juillet, et lorsque l'avis des sommes à payer comporte un QR code (comme c'est le cas ci-contre), les redevables peuvent régler auprès d'un buraliste partenaire agréé, en numéraire dans la limite de 300 € ou par carte bancaire. A Molsheim, les deux buralistes du centre-ville (Bar-tabac la Royale et la Maison de la presse) ont obtenu l'agrément.

Muni de son avis, et après s'être assuré que la mention "payable auprès d'un buraliste" figure dans les modalités de paiement, l'utilisateur scanne son QR code, puis paye. Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé de la Française des jeux déjà disponible et adapté à cet effet. Le buraliste n'a accès à aucune information de nature personnelle.



QR code



1. Bar tabac la Royale
12 place de l'Hôtel de Ville
tél. 06 07 43 97 05

2. Maison de la presse
37 rue Notre-Dame
tél. 03 88 38 10 94

Le Centre de finances publiques en bref

- Service des impôts des particuliers :
sip.molsheim@dgif.finances.gouv.fr
ou sur votre espace en ligne impots.gouv.fr
tél: 03 88 47 98 47

Une BD historique sur Molsheim

La Cour des Maléfices

Dans le cadre de Molsheim, 1200 ans d'histoire, une exposition présentant les planches originales de la "Cour des Maléfices", première bande dessinée historique sur Molsheim devait se dérouler initialement à la médiathèque. La crise sanitaire de la Covid-19 en a décidé autrement. Néanmoins, la Ville a lancé la réédition de cette BD. Une occasion inédite de replonger dans l'Histoire !

**Chartreuse de Molsheim, 14 février 1619...
Ce matin-là, le prieur Jean Leuken est retrouvé
assassiné devant sa cellule !**

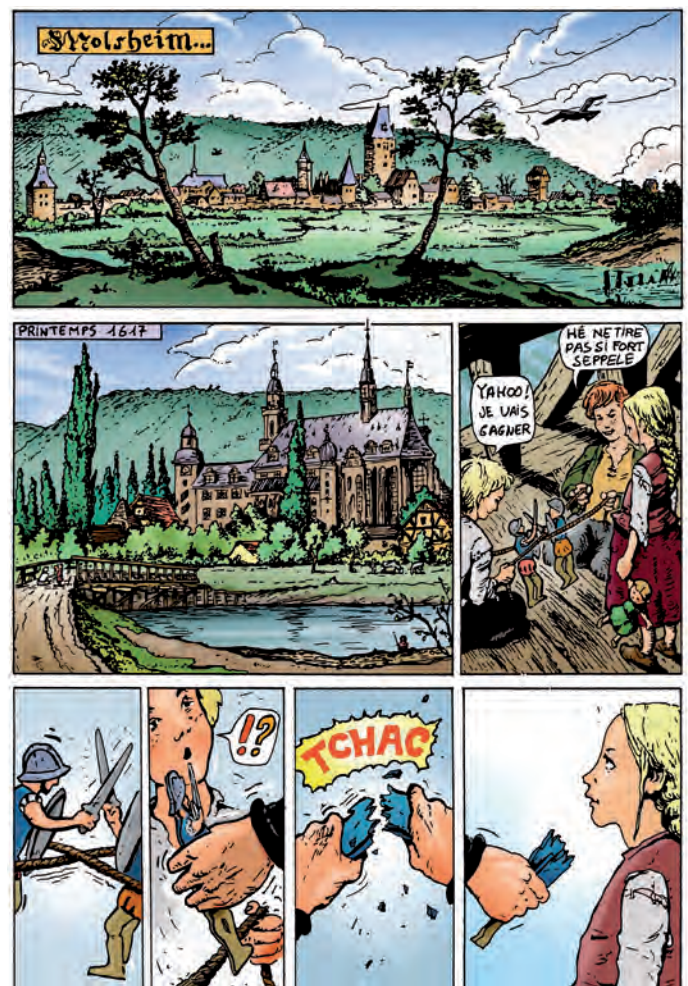
Aussi étonnant ou étrange que cela paraisse, c'est une histoire vraie que relate cette bande dessinée illustrée par Roland Perret artiste-peintre et auteur molshémien sur un scénario de Georges Gerlinger. Publiée pour la première fois en 1985, en noir et blanc, la version originale a été colorisée par Roland Perret et Jordane Desjardins à l'occasion des 1200 ans de la Ville de Molsheim. En outre, la nouvelle édition a été complétée par un dossier

pédagogique élaboré par Grégory Oswald. Depuis le 1^{er} décembre 2020, cette BD de 36 pages est disponible à l'Office de tourisme de la région de Molsheim-Mutzig au prix de 8 euros.

La commande en ligne est également possible : www.ot-molsheim-mutzig.com (rubrique Boutique)

Informations et renseignements :

- Office de tourisme : tél. 03 88 38 11 61 ou tél. 03 88 38 57 26 - infos@ot-molsheim-mutzig.com
- Musée de la Chartreuse : tél. 03 88 49 59 38 - musee@molsheim.fr



Molsheim : 1200 ans d'histoire

Les ouvrages défensifs de Molsheim au Moyen Âge

Le 1200^e anniversaire de la première mention écrite de Molsheim (vers 820) a entraîné un regain d'intérêt pour l'histoire médiévale de la localité et, en particulier, pour les anciennes portes et tours de la ville grâce, entre autres, aux fabuleuses restitutions historiques de l'illustrateur alsacien Christophe Carmona.



La porte des Forgerons

Dernière ouverture subsistante de l'enceinte du XIV^e siècle, la porte des Forgerons (*Schmiedtor*) reste le plus imposant vestige des fortifications de Molsheim. De plan rectangulaire, cette tour-porte semble conserver sa hauteur initiale, avec son toit à quatre pans, surmonté d'un élégant clocheton. Précédé d'un pont-levis, le passage en arc brisé était autrefois protégé par une herse, dont les rails de guidage sont encore visibles de nos jours. À la fin du Moyen Âge, deux maisonnettes furent accolées aux remparts, de part et d'autre de la porte : celle de gauche servait de logement au péager tandis que celle de droite était occupée par le corps de garde.

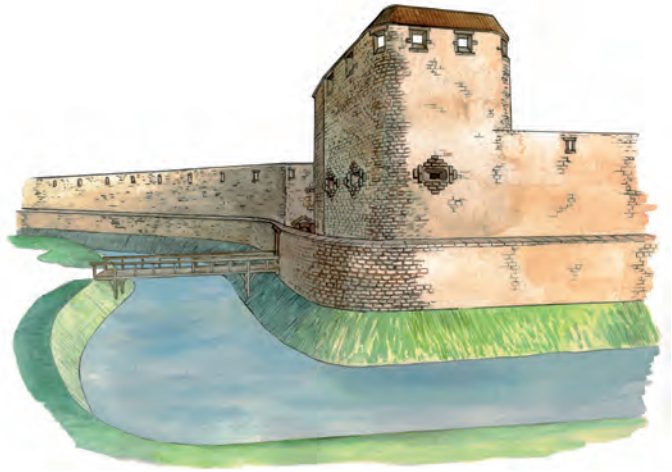
Le château épiscopal

Pour renforcer la défense de Molsheim, l'évêque Jean I^{er} de Dirpheim fit construire, au Sud-Est de la ville, une forteresse achevée en 1324. Avec ses tours d'angle, ce château était complètement entouré d'eau (en allemand, on dit une *Wasserburg*). Comme le montrent plusieurs gravures anciennes, son imposant donjon avait une hauteur de 150 pieds, soit environ 45 m, et était visible de très loin dans la plaine. Cette haute tour permettait ainsi de surveiller les alentours, tout en affirmant la puissance des évêques de Strasbourg dans la région. Démoli en 1677 par les Français, ce château médiéval occupait l'emplacement de l'actuel château d'Oberkirch.



La Poudrière

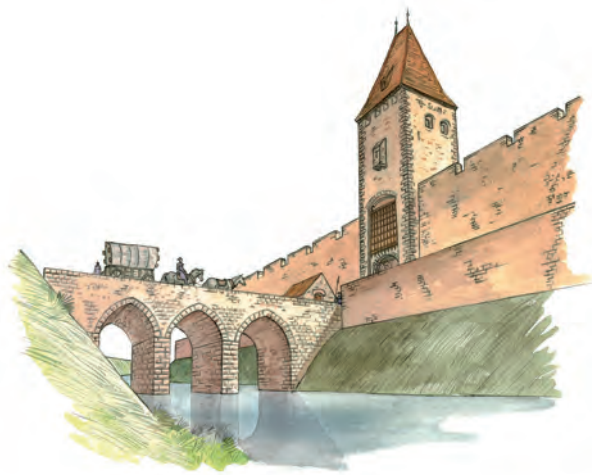
Avec le développement de l'artillerie, l'ancienne porte située à l'angle Sud-Ouest des remparts fut remplacée au XVI^e siècle par une "tour aux poudres" (*Pulverturm*), initialement équipée de canonnières sur deux étages. Aujourd'hui, cette tour d'angle est encore percée de trois bouches à feu, dirigées vers la colline. La plus orientale de ses ouvertures est une belle canonnière de style Renaissance qui présente des pierres en saillie ou "bossages" destinés à dévier les projectiles. Sur l'autre face de la tour – cachée par deux gros platanes – est scellée une inscription de 1592, relative à la guerre des Évêques.



La porte de la Montagne

Au Nord-Ouest de Molsheim, au point le plus élevé des fortifications médiévales, la présence d'un profond fossé a nécessité la construction d'un important dispositif pour accéder à la porte Haute ou porte de la Montagne (*Bergtor*).

Dans sa chronique de 1846, Louis Adam précise que cette tour-porte était précédée d'un "pont antique, à trois arches en ogives, lequel se trouve enterré depuis le comblement du fossé" ! Il ne subsiste malheureusement rien de ces différents ouvrages : le pont-levis fut démoli en 1808, pour cause de vétusté, et la tour subit le même sort en 1819.



La tour du Lynx

À proximité de l'angle Nord-Est des remparts, une haute tour apparaît à partir du XV^e siècle sous les noms les plus divers : "tour de Linange" (*Linschenturm*) ou encore "tour du Lynx" (*Luchsturm*). À l'origine, cette ouverture était l'une des portes de Molsheim et menait principalement vers le Dompeter. Son ouverture en ogive fut murée de longue date et le pont fut supprimé dès la fin du Moyen Âge. D'après des illustrations de l'époque, la tour était couronnée d'une plateforme aménagée pour le tir. Malgré un arrêté préfectoral ordonnant sa conservation, elle fut démolie en 1815, car elle abritait des corneilles qui causaient des dommages dans les jardins voisins !



Grégory OSWALD

Plan vert de Molsheim

S'inscrire dans une démarche volontaire

Qui peut aujourd'hui nier l'importance de l'écologie ? A titre individuel, chacun peut faire des efforts mais la Ville s'est engagée à apporter des solutions aux questions environnementales pour faire du développement durable une priorité à chaque étape de l'action municipale. Dans cette rubrique, seront détaillées les actions du plan vert de Molsheim.

Le changement climatique est une réalité. Ces dernières années Molsheim a mené une politique active en faveur de l'environnement et entend bien poursuivre dans cette voie.

Le zéro phyto

Les vieilles chaufferies au fioul ont été remplacées, le double vitrage et l'isolation des bâtiments ont été généralisés, des panneaux solaires ont été installés au Stadium et à la Résidence le Moulin, l'Ehpad du Krumbruechel dispose d'un puits canadien. Côté parc automobile, des voitures électriques ont été achetées. Par ailleurs, cela fait plus de 10 ans que la Ville ne traite plus ses parcs ni ses jardins avec des produits chimiques de synthèse. Depuis 2017, ce procédé a été étendu aux voiries et aux caniveaux. Ces actions volontaires ont précédé l'évolution de la réglementation. Mais la cité Bugatti souhaite aller plus loin et ne pas se limiter aux seuls volets énergétiques et phytosanitaires.

Ainsi cet été, des travaux ont été entrepris avec des peintures mates ou satinées et 100 % écologiques.

Garantie sans COV

Ces gammes sont composées d'ingrédients d'origine la plus naturelle possible comme des huiles végétales, de la cellulose, de la caséine, des minéraux, du sel de bore et de l'eau. Elles



Cet été, les salles de classe des Unités localisées pour l'inclusion scolaire situées dans le bâtiment Trianon dans l'enceinte de l'école de la Monnaie ont bénéficié d'un rafraîchissement mural.



La seconde salle de restauration qui servait auparavant d'espace périscolaire au rez-de-chaussée de la Maison des élèves a également été repeinte avec la nouvelle gamme de peintures écologiques.

ne dégagent aucun composé organique volatile (COV) et ne contiennent ni solvant, ni dérivé de produit pétrolier. Ce sont donc des peintures respectueuses de l'environnement humain et planétaire.

Côté mise en couleurs, les colorants utilisés sont le plus souvent écologiques. Ces peintures contribuent à la qualité de l'air intérieur des bâtiments tout en offrant un haut pouvoir couvrant et un séchage rapide. La Ville de Molsheim entend bien poursuivre ses actions en terme de développement durable dans différents secteurs. Car être éco-responsable, c'est adapter son comportement et agir auprès de ses partenaires pour limiter les impacts environnementaux de ses activités.



Les peintures des toilettes des filles du bâtiment B de l'école élémentaire des Tilleuls ont également été renouvelées avec des couleurs chatoyantes mais naturelles.

Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig Prime au vélo à assistance électrique

Face à la situation sanitaire actuelle, le vélo représente une alternative au transport en commun. S'il reste accessible financièrement, sa version à assistance électrique reste bien plus onéreuse. Aussi, la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig a décidé de subventionner l'achat **d'un vélo à assistance électrique ou VAE**, aide qui pourra s'additionner à celle versée par l'Etat.

Conditions à remplir :

- Être âgé de 14 ans et plus et résider dans le territoire intercommunal
- Acheter un cycle neuf après le 1^{er} janvier 2020 et avant le 31 décembre 2021, équipé d'une batterie sans plomb, norme NF EN 15194

Si l'achat a été effectué dans un commerce intercommunal la prime est de 200 € contre 100 € pour un achat hors territoire.

Une seule demande par personne est possible mais plusieurs demandes peuvent être effectuées par foyer. Elle n'est soumise à aucune condition de ressources.

Pour les personnes majeures, l'aide obtenue peut ensuite être couplée à celle de l'Etat, d'un montant



identique, à demander dans les 6 mois suivant l'acquisition du VAE (date de facturation à l'appui). Chaque demandeur doit compléter le formulaire disponible à la Comcom ou sur le site (<https://www.cc-molsheim-mutzig.fr/velos-a-assistance-electrique.htm>) et joindre les justificatifs requis. Renseignement : vae@cc-molsheim-mutzig.fr

Animation jeunes

Sous les feux de la rampe...

C'est une belle aventure cinématographique que Tom, Emilie, Léa, Amélie, Aléna et Yuna ont vécue durant leurs vacances de la Toussaint sous la conduite de l'animatrice Maïwenn Lesage et du réalisateur Michel Cordina. Il leur aura fallu cinq jours chrono pour fabriquer leur film de A à Z, du scénario au montage en passant par la distribution des rôles et la réalisation...

“ Il faut qu'on arrive à voir dans ton regard toute la frayeur que tu ressens”, explique le professionnel du cinéma, Michel Cordina, à sa jeune actrice Léa. Pas facile d'arriver à saisir toutes les nuances quand on doit entrer dans la peau d'un personnage, en l'occurrence celui d'une adolescente harcelée... “Tu ne dois pas regarder la caméra mais autour de toi et sentir cette oppression te gagner petit à petit”, poursuit le réalisateur. Derrière la caméra, Tom suit les conseils de son mentor tout en manipulant avec précaution l'engin de 13 kg qui repose sur ses épaules.

Quant à Emilie, ingénieure du son d'un jour, elle positionne sa perche avec une certaine aisance, “pour prendre le son des comédiens sans entrer dans le champ de la caméra”. Plus facile à dire qu'à faire...

Les métiers du cinéma

Tom, Emilie, Léa, Amélie, Aléna et Yuna, les six protagonistes de la session “Fabrique ton film” ont eu la chance de se projeter dans le monde du cinéma durant cinq journées en découvrant tour à tour les métiers d'acteur et de scénariste, réalisateur, cadreur, opérateur, preneur de son et monteur. Le tout, grâce à la débrouillardise de Maïwenn Lesage du Service Animation jeunes de Molsheim ainsi qu'au soutien du Réseau Est cinéma image transmission (Recit) et à son dispositif “Passeurs d'images”.



Le réalisateur Michel Cordina a dévoilé les ficelles des métiers du cinéma à Tom, Emilie, Léa, Amélie, Aléna et Yuna. Le tout en cinq jours chrono !

L'animatrice a permis aux six adolescents de créer leur propre court-métrage. Le premier jour, il a fallu choisir le thème et c'est le harcèlement, sujet d'actualité, qui a recueilli tous les suffrages. Place ensuite au découpage technique, à la distribution des rôles, sous l'œil avisé de Michel Cordina qui cartonne avec sa web série mulhousienne “Consciences”.

Au total ce sont près de quatre séances de 3 heures qui ont été filmées en extérieur pour aboutir à un court-métrage d'environ à peine 3 minutes. Quant à sa diffusion, Maïwenn avait même réussi à décrocher une programmation au cinéma le Trèfle sur écran géant ! Mais le confinement et la fermeture des salles de cinéma en ont décidé autrement. Ce n'est toutefois que partie remise, assure l'animatrice.

Côté expérience, les jeunes ont réussi à monter un projet auquel tout le groupe a adhéré. Susciter les initiatives des adolescents en favorisant les échanges, l'écoute, la mise en relation bref en créant un lien social, c'est aussi cela la mission du SAJ.

R.S.

Bouger avec le SAJ !

Envie de bouger avec le service animation jeunes ou d'adhérer au conseil jeunes pour proposer des activités extrascolaires ou des projets en commun ? Le SAJ est à l'écoute avec Maïwenn, tél. 06 30 71 53 79 et Vincent, tél. 06 76 51 32 58 - Email : saj@molsheim.fr

Label Ville active et sportive

Molsheim décroche deux lauriers

Lors de la cérémonie du 19 novembre qui s'est tenue par visioconférence en présence de la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, la Ville de Molsheim, labellisée Ville active & sportive en 2020 s'est vu attribuer deux lauriers récompensant la qualité de son engagement en faveur du sport. Au total ce sont 440 collectivités françaises qui sont distinguées dont 66 en 2020.

Si l'obtention du label avait été actée depuis plusieurs semaines, la cérémonie officielle de remise des prix, initialement prévue en présentiel à Troyes s'est finalement déroulée par visioconférence le 19 novembre dernier. Pour sa toute première candidature, la Ville de Molsheim a décroché d'emblée deux lauriers sur quatre possibles, rejoignant ainsi les 439 autres villes récompensées sur le territoire métropolitain et outremer. Seule la commune de Gruissan, pilotée par l'ancien international de rugby, Didier Codorniou et située dans l'Aude a atteint le niveau suprême.

5700 pratiquants et 42 associations ou clubs

Créée en 2017, cette distinction, valable trois ans, a pour but de valoriser les politiques des villes œuvrant au développement et à la promotion de l'activité physique, sportive et ludique, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. Avec ses 5700 pratiquants sportifs et ses 42 associations sportives, la cité Bugatti prouve une fois de plus son dynamisme grâce notamment à tous les encadrants et autres bénévoles qui disposent de près de 15 équipements sportifs pour permettre au plus grand nombre de s'épanouir. Outre les



Cette été, le Service sports et animation jeunes, piloté par Stéphanie La Paglia, a lancé une opération Zumba qui a déchainé les passions.

interventions en milieu scolaire et les grands rendez-vous sportifs comme la fête du sport, le marathon du vignoble et plus récemment la Molshémienne, la Ville a également innové cette année en proposant des sessions estivales de zumba. Elle ambitionne pourtant de développer d'autres projets fédérateurs pour aller toujours plus loin, toujours plus fort, toujours plus sport !



Organisé par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS), dont les membres fondateurs sont l'Association nationale des élus en charge du sport (Andès) et l'Union Sport & Cycle, sous le haut patronage du ministère des Sports, ce concours est parrainé par la Française des jeux et soutenu par son partenaire le Groupe VYV, acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

Plateforme “molsheim.nosboutiques.shop”

Consommer local, c'est possible !

Molshémiens depuis 9 ans, Nadia Wintz et Matthias Vogel sont profondément attachés à leur ville d'adoption. L'une infographiste et l'autre développeur web, ils ont conçu une plateforme “molsheim.nosboutiques.shop” de type click & collect entièrement dédiée au commerce local afin de le redynamiser.

Les modes de consommation évoluent et la gestion du temps est de plus en plus serrée. Par conséquent, les commerçants locaux doivent innover et adapter leur marketing aux changements de leur environnement pour assurer leur développement et leur pérennité.

Outre ce phénomène, la Covid-19 a rebattu les cartes obligeant les commerces de proximité à relever le défi de pouvoir vendre tout en étant confinés.

L'idée a ainsi germé dans la tête de Nadia Wintz et de Matthias Vogel de créer la plateforme “molsheim.nosboutiques.shop”. Et ainsi proposer une place de marché en ligne mettant en avant tous les commerces de Molsheim. “*Nous sommes profondément attachés à notre ville d'adoption, explique l'infographiste. Avec Matthias, le développeur web, nous voulions concevoir un outil pratique, fonctionnel et facile d'accès.*” Les commerces sont référencés en neuf rubriques différentes. Chaque magasin a un espace dédié qu'il



Plusieurs commerces ont déjà adhéré à la place de marché en ligne “molsheim.nosboutiques.shop” entièrement développée par Nadia Wintz et son compagnon Matthias Vogel.

renseigne et le client peut faire ses achats tranquillement dans son canapé puis les retirer en boutique. Côté règlement, tout est sécurisé. L'utilisateur valide sa commande et choisit son mode de paiement, en ligne ou à la boutique au moment de la récupération des produits.

Les tarifs restent identiques à ceux proposés en boutique. S'agissant du financement de la plateforme, le développement est offert par le jeune couple. Quant à ses frais de fonctionnement mensuels qui s'élèvent à 460 €, ils sont entièrement pris en charge par la Ville.

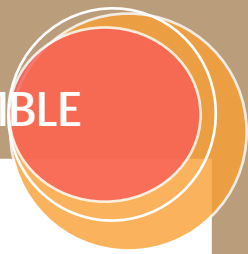
Redynamisation du commerce local

Achetons à Molsheim, c'est essentiel !

Face à cette période de crise et pour soutenir le commerce de proximité, la Ville de Molsheim lance l'opération “**Achetons à Molsheim, c'est essentiel**”. Pour inciter les concitoyens à acheter et consommer local, la Ville a dégagé une enveloppe de 105 000 €. Ainsi tous les Molshémiens, âgés de 18 ans et plus au 31 décembre 2020, vont recevoir ces jours-ci un bon d'achat de 15 € valable jusqu'au 17 avril 2021. Ce bon infalsifiable est utilisable

dans chaque commerce molshémien participant à l'opération (liste disponible sur le site de la Ville : www.molsheim.fr). Celle-ci vise à valoriser le commerce local et à rappeler la diversité de son offre.

Les Molshémiens qui n'auraient pas été destinataires de ce bon d'achat sont priés de se manifester en mairie, tél. 03 88 49 58 58 ou à l'adresse mail operationcommerce@molsheim.fr



Règles du bien vivre ensemble

Adopter les bons réflexes

Dans cette rubrique récurrente, la Ville souhaite aborder différents points du code de la route afin de rappeler l'ensemble des lois et règlements relatifs à l'utilisation des voies publiques (trottoirs, chaussées, etc.) par les piétons, cyclistes, utilisateurs de deux-roues à moteur et automobilistes. Le non-respect des dispositions du code de la route expose tout contrevenant à des sanctions.

Tunnel de la gare

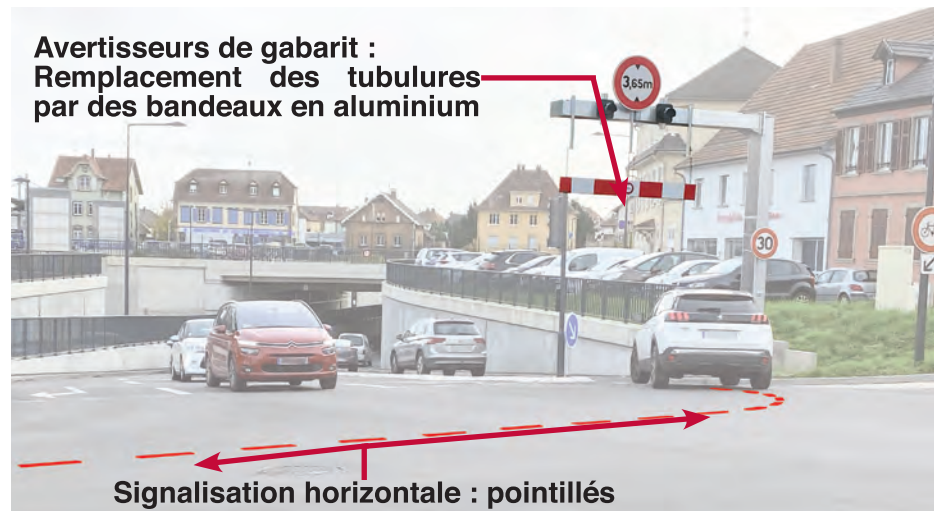
Sur demande de la Ville, le Département a effectué quelques aménagements de signalisation mi-octobre.

Côté centre-ville :

Des pointillés ont été matérialisés au sol pour guider les véhicules en provenance de la route de Dachstein qui souhaitent tourner à gauche et s'engager sous le tunnel.

Côté rue de la Commanderie,

Les fléchages au sol ont été adaptés pour améliorer les sens de circulation.



Enfin, de chaque côté du tunnel, deux avertisseurs de gabarit ont été remplacés pour clarifier et

renforcer la signalisation générale sur les premiers portiques de limitation de gabarit.

Abords des passages à niveau de Molsheim

Rester vigilants !

SNCF Réseau a entrepris une campagne de communication pour inviter les usagers à rester vigilants à l'approche d'un passage à niveau. Contrairement aux idées reçues, la majorité de ces accidents concerne les trajets habituels et touche souvent les personnes résidant à proximité. La routine engendre une baisse de vigilance ou une prise de risque : non-respect de la signalisation, tentative de traversée en force ou passage en chicane.

En cas de non-respect des règles de sécurité, on risque sa vie et celle des autres. Le fait de ne pas marquer l'arrêt au feu rouge clignotant, tout comme le fait de s'engager alors que les barrières sont en cours de réouverture, est passible systématiquement d'une contravention de 4^e classe (de 90 € à 750 €) et d'un retrait de 4 points du permis de conduire, et éventuellement d'une suspension du permis de conduire de 3 ans maximum.

Pour en savoir plus : www.prevention-ferroviaire.fr



Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Route industrielle de la Hardt

Afin de sécuriser l'accès au site industriel de Merck, qui poursuit son développement, la ville a entrepris des travaux d'élargissement et d'aménagement de voirie avec la création d'un tourne-à-gauche au niveau du 39 route industrielle de la Hardt, d'un second au niveau de l'accès des entreprises Striebig, Home Energy et Schroll ainsi que la mise en place d'un plateau surélevé. Les enrobés ont été tirés dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 novembre. Quant au marquage, il a été finalisé le mercredi 18 novembre. Cette opération a permis de fluidifier le flot des véhicules aux abords du site Merck.



La voirie a été élargie à 10 m et une zone 30 a été instaurée au niveau du tronçon nouvellement aménagé.



Skatepark

Démonté pour permettre l'implantation de la passerelle cyclable située avenue de la Gare, le skatepark a retrouvé sa localisation d'origine pour la plus grande joie des utilisateurs de BMX, skates, rollers et autres trottinettes. Les amateurs de sensation forte enchaînent à nouveau les figures ou tricks sur les rampes réinstallées durant la deuxième quinzaine de novembre. La Ville a fait appel à une entreprise suisse spécialisée dans la conception de ces équipements de loisirs. Outre l'implantation d'une nouvelle structure centrale neuve, les autres ont été rafraîchies et révisées, des garde-corps ont été remplacés et le sol réparé.

Parking en ouvrage

Démarré en août 2019, le chantier du parking en ouvrage de la gare se termine enfin et ouvrira normalement avant Noël. Il sera accessible gratuitement. D'une longueur de 155 m sur une largeur de 16 m, la structure atteint une hauteur de 12 m et dispose de quatre plateaux d'une capacité totale de 392 places. Une rampe située côté Nord (rue du Gibier) permet l'accès des véhicules. La rampe côté Sud est dédiée à leur sortie. Pour des raisons de sécurité imposées par la SNCF, les piétons ne pourront pas accéder directement au quai mais utiliser le cheminement piétonnier qui sera réalisé simultanément aux travaux de réaménagement du parking ouvert prévu pour le printemps 2021.



Le parking silo sera "a priori" opérationnel avant Noël. Son accès est totalement gratuit.

Deux imprévus à gérer rapidement

Ces dernières semaines, la Ville a été confrontée à deux mauvaises surprises occasionnant des frais imprévus mais nécessaires pour assurer la sécurité des concitoyens.

Pont Charles Mistler



Afin de garantir la sécurité des usagers, des travaux d'aménagement de la structure du pont situé rue Charles Mistler sont programmés en 2021.

Les ouvrages d'art (ponts et viaducs, soutènements, tunnels...) sont des maillons essentiels des réseaux d'infrastructures d'une collectivité. Consciente que leur pérennité et leur disponibilité constituent un enjeu fort en matière de sécurité des usagers, la Ville a fait procéder à leur expertise afin d'établir une cartographie de leur état. C'est une entreprise d'Oberhausbergen qui a effectué le diagnostic. S'agissant du pont situé rue Charles Mistler, cet ouvrage à structure mixte acier-béton comporte deux travées de 3 m de portée. Les garde-corps situés de part et d'autre du pont ainsi que les culées et piliers peuvent être conservés. Mais plusieurs anomalies ont été constatées entraînant la nécessité de construire une nouvelle structure porteuse adaptée ainsi que de remplacer l'ensemble du tablier. Cette opération inattendue devrait être réalisée en 2021 sous réserve d'obtenir les autorisations administratives nécessaires et si aucune autre surprise technique ne se découvre d'ici là.

D'ores et déjà, compte-tenu de la fragilité du pont, un arrêté municipal (AM 309/2020) interdisant le passage des poids lourds de plus de 3,5 tonnes sur la rue Charles Mistler a été pris par le maire.

Hôtel de la Monnaie

Le matin du samedi 7 novembre et suite à l'appel d'un riverain, la gendarmerie, les pompiers et la Ville de Molsheim ont constaté que des éléments



Des éléments de la corniche se sont effondrés sur le sol sans causer de dommages matériels ni humains.

de la corniche de la cour intérieure de l'Hôtel de la Monnaie s'étaient effondrés sur le sol. Les services techniques ont procédé à la sécurisation de l'ensemble du périmètre et missionné un bureau d'étude structure.

Les désordres constatés portent sur plusieurs éléments et devraient donner lieu à des travaux coûteux et importants qui entraîneront la fermeture de la salle Manderscheidt et des deux caveaux Bugatti et Coulaux au public durant une partie du 1^{er} semestre 2021.



L'accès à l'Hôtel de la Monnaie est interdit au public.

Le groupe "Molsheim, l'Avenir avec Vous"

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Le mois de décembre est traditionnellement consacré, pour notre assemblée, aux discussions et décisions budgétaires pour l'année à venir.

Plus encore que par le passé, il nous a semblé essentiel de rester fidèles, en 2021, à notre principe de stabilité fiscale. C'est pourquoi nous nous engageons résolument, une nouvelle fois, pour le maintien des taux d'imposition actuels et réfutons toute idée de hausse de la fiscalité dans notre ville, comme nous nous y étions d'ailleurs engagés.

La tentation d'actionner le levier fiscal aurait pu être envisagée dans ce contexte fortement bouleversé. L'exercice à venir s'annonce compliqué pour chacune et chacun de nos concitoyens et pour nos entreprises. Les collectivités, et notre commune, n'échapperont pas à cette tension budgétaire. Pour autant, nous prenons l'engagement d'être au rendez-vous pour chacun, y compris pour soutenir nos associations et tous ceux qui font vivre notre commune. C'est là un principe qui nous semble essentiel et déterminant.

Alors que s'approchent les fêtes de fin d'année, nous formons le vœu, en ces instants si particuliers, pour chacune et chacun de vous, de pouvoir partager en famille, d'excellentes fêtes de Noël, les plus apaisées qui soient, et avant tout synonymes de partage. »

Bien cordialement à vous,

Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Martine Joerger-Pivodori, Philippe Heitz, Martial Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Christian Kopcia, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.

"Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Réveillons Molsheim !

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lors du dernier Conseil Municipal, notre groupe a validé tous les points à l'ordre du jour. Nous sommes attentifs aux divers dossiers mais également là pour faire avancer ces derniers de manière positive et c'est dans cet esprit que nous travaillons.

Néanmoins, lors du Débat d'Orientation Budgétaire, nous sommes intervenus d'une part pour donner un point de vue positif sur le document de travail et d'autre part pour faire une proposition. Les points positifs sont : pas de hausse de la fiscalité locale, la poursuite de la maîtrise des frais de fonctionnement et le maintien du soutien aux Associations.

La proposition est de prévoir une enveloppe financière dans le prochain budget afin d'injecter de l'argent dans la relance de la consommation. Il faut motiver les Molshémiens à acheter localement et faire en sorte que nos commerçants et nos concitoyens soient gagnants. Car la vie économique c'est aussi une vie sociale. Et surtout ne pas oublier nos restaurateurs et gérants de bars qui souffrent et qui attendent désespérément le 20 janvier pour ouvrir. Pendant cette période de pandémie, un seul mot d'ordre : Soyons solidaires. Notre premier devoir est la solidarité humaine. Et s'il faut faire un arbitrage budgétaire pour appliquer cette proposition, nous pensons que la « Poulerie » n'est pas un objectif prioritaire et peut se décaler. L'urgence nous semble ailleurs.

Nous vous souhaitons malgré cette conjoncture difficile un joyeux Noël en famille, car ce qui compte plus particulièrement cette année, c'est d'être tous réunis. Passez de bonnes fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien.

Bien cordialement,

Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020
 NB : Pour pouvoir faire figurer les données dans cette rubrique, nous devons attendre que les communes de naissance nous communiquent les informations

Naissances

Bienvenue à ...

Septembre

- Zoé, fille de Morgane ANTONI et de Stéphane PUDELKO
- Mehmet-Can, fils d'Aybuke SARI et de Cihan TOMRUKCU
- Wassim, fils de Marieme OULED EL KOUZ et de Saber BEN HADJ HAMED
- Djemi, fils de Julia MAILLOT et de Dimitri DE LAMOTHE
- Taylann, fils de Fatma AY et de Kévin GAUTIER
- Suheyb, fils de Kadriye ILBAY et de Kazim ATIK
- Gabriel, fils d'Agnès De LAJUDIE et de Paul SARTON Du JONCHAY
- Célestine, fille de Sandy SCHWARTZ et de Jean-Yves JACQUIN
- Leya, fille de Khadidja DELMI et d'Abdelfettah DANI EL KEBIR
- Ensiy, fille d'Aurelia PHAETON et de Francis CHAILLY
- Lina, fille d'Ebru BABA et de Davud CINAR
- Nathan, fils d'Emilie HARQUEL et de Denis WERNERT



Octobre

- Kacem, fils de Fatman KRAIEM et de Khaled KHEDIR
- Naïla, fille de Jonazh JOCO
- Mila, fille d'Elodie de Jésus VENTURA et de Rémy JAEGLÉ
- Ema, fille d'Anaïs FREYERMUTH et de Cédric ARENZ
- Augustin, fils de Delphine PETER et d'Emmanuel GAILLARD
- Thibault, fils de Lucie LORBER et de Michaël PEIFFER



Novembre

- Warren, fils d'Amélie METGY et de Jérémy WEIMER
- Milann, fils de Noëllia MUGIONE et de Sefa ZEREN
- Malo, fils de Colyne VIEIRA et de Grégory LEFRANC
- Milla, fille d'Alicia FLAUSSE et de Sacha ESCHENBRENNER
- Selyan, fils de Catherine SERBINE et d'Amrane BOUBEKA
- Siva, fils de Mylène FLEURY et de Frédéric SÉRY
- Elisa, fille de Myriam RIEB et de Christopher MAZZOLINI
- Robin, fils de Catherine FORTUNE et de David WELLER
- Helena, fille de Zilda PEREIRA DO NASCIMENTO et de Jorge PEREIRA VIEIRA
- Céline, fille de Mariam MARKARIAN et d'Alexandre GIRAUD

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Jamel ABDALLAH et Aurélie RUDLOFF	5 septembre	Bruno SATTLER et Dominique HECHNER	2 octobre
Mathieu ORTIZ MIGUEZ et Aurélie DUCHE	5 septembre	Kévin STOCKBAUER et Julie BOURLET	10 octobre
Laurent NAEGER et Aurélie GOMEZ	12 septembre	Fabrice BUENO et Christine BARBAGIN	24 octobre
Laurent SATTLER et Vanessa CROCC	19 septembre	Quentin HALLAY et Laurence KELHETTER	24 octobre

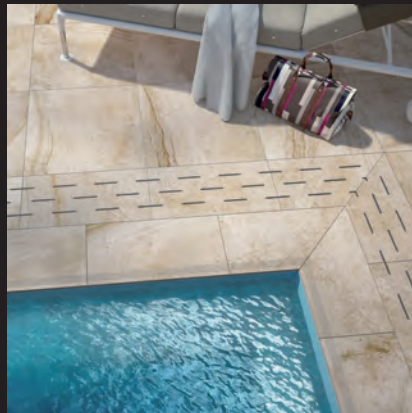


Avec vous
depuis

30 ans

weitel
Maisons individuelles

03 88 67 91 90



ATOO DESIGN

PARQUETS
LAMBRIS
PORTES
CARRELAGES
SALLES DE BAINS
TERRASSES

**NOUVELLE
EXPOSITION
CARRELAGE**

**SHOWROOM
DE 1300 M²**

19 route Ecospace • 67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 25 85
info@atoodesign.fr • www.atoodesign.fr